

L'approche comparative dans le contexte des français en Amérique du Nord

PHILIP COMEAU

Université du Québec à Montréal

(Received July 2014; revised September 2015)

I. COMPARAISONS DES GRANDES «FAMILLES» DE FRANÇAIS DU CANADA

Le français fait montre d'une diversité impressionnante au plan global, ce qui nous présente un véritable laboratoire sociolinguistique pour l'étude du changement linguistique et de la variation, des phénomènes de contact, de l'aménagement linguistique, de l'acquisition, etc. Par contre, d'après Françoise Gadet (2011:132), «[o]n peut alors se demander pourquoi les chercheurs sur le français n'ont pas davantage exploité une telle opportunité.» L'article de Mougeon, Hallion, Bigot et Papen répond bien aux appels de Gadet en faveur d'augmenter le nombre d'études sur les différentes variétés, ce qui nous permet d'explorer la «palette de diversité» du français (Gadet 2011:132). En ce qui a trait plus précisément aux français de l'Ouest canadien, les articles sur ces variétés sont de plus en plus nombreux, ce qui contraste avec la situation depuis quelques décennies. À titre d'exemple, le livre *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique* (dir. par Mougeon et Beniak 1988) est organisé en deux parties, la première sur le français ontarien et la seconde sur le français acadien, ce qui tient compte des variétés de français de l'est du Canada, mais pas de l'ouest. En dépit du fait que les variétés de français à l'ouest de l'Ontario sont exclues de ce livre, Mougeon et Beniak (1988:2) remarquent qu'il «est toutefois à souhaiter [...] [que] la linguistique du français canadien continuera sa poussée vers l'Ouest». Ce n'est pas par erreur qu'ils excluent ces variétés, mais plutôt parce qu'il y a un véritable «manque d'études sur le français de l'Ouest canadien» (1988:2).

Depuis les années 1980, le nombre d'études sur ces variétés a augmenté (Papen 2004, Papen et Bigot 2010, Hallion Bres 2006, Walker 2005, etc.) et un livre consacré uniquement aux variétés de français de l'Ouest canadien, *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique* (dir. par Papen et Hallion) est paru en 2014. Ainsi, l'ajout des travaux sur les variétés de français de l'Ouest canadien aux nombreuses études sur d'autres variétés laurentiennes et sur le français acadien nous permet de mieux saisir la diversité des français du Canada.

L'article de Mougeon, Hallion Bres, Bigot et Papen compare quatre variétés de français laurentien parlé hors Québec, notamment le français de Welland (Ontario), Saint-Boniface (Manitoba), Bonnyville (Alberta) et le français mitchif de Saint-Laurent (Manitoba). C'est certain qu'il est important de comparer à l'intérieur

de ce que les auteurs appellent les grandes «familles» de français nord-américains (par exemple les variétés de français laurentien, les variétés de français acadien, etc.). Je suggère néanmoins qu'une comparaison entre les familles (par exemple entre les variétés laurentiennes et acadiennes) nous permet également de saisir la palette de diversité du français dans le contexte canadien. À titre d'exemple d'une étude qui se sert d'une telle approche, l'article de Martineau (2005) présente une analyse comparative entre les variétés laurentiennes et acadiennes dans une perspective historique. De plus, King (2013) présente une analyse comparative à l'intérieur de la famille de variétés acadiennes, mais elle étend la comparaison aux variétés laurentiennes, louisianaises et le français hexagonal. Bien qu'il y ait des divergences et des convergences à l'intérieur des familles, il y a également des points de convergence entre les familles qui mériteraient d'une étude approfondie selon une approche comparative.

2. QUELQUES POINTS DE COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS LAURENTIEN ET LE FRANÇAIS ACADIEN : L'ASSIBILATION DE /T/ ET /D/ ET LE «/ʃ/ SAINTONGEAIS»

On associe souvent certains traits linguistiques à certaines variétés en tant qu'indicateurs ou stéréotypes (Labov 1976). Bien que ces traits soient souvent répandus dans certaines variétés, il existe toutefois certains cas d'exceptions. Comment expliquer ces différences? Est-ce que les similarités entre les familles sont dues au contact? Au Canada, deux traits sont souvent associés à l'une ou l'autre des familles de variétés de français :

- l'assibilation des occlusives /t/ et /d/ devant les voyelles fermées [i] et [y] ainsi que les voyelles semi-fermées [j] et [ɥ], comme en (1). Les variantes assibilées sont [tʃ] et [dʒ], tandis que les variantes non-assibilées sont [t] et [d].

	Variante non-assibilée	Variante assibilée
(1) <i>petit</i>	[pɛti]	[pɛtsi]

- le /ʃ/ dit «saintongeais», un phénomène où le phonème /ʃ/ possède, en plus du [ʃ], les variantes [ç] et [x] et le phonème /ʒ/ a les variantes [h], [ʁ] et [ɦ] en plus du [ʒ], comme en (2).

	Variante non-saintongeaise	Variante saintongeaise
(2) <i>argent</i>	[arʒã]	[arhã]

Dans le premier cas, l'assibilation des occlusives /t/ et /d/ est un phénomène bien saillant et souvent décrit comme un trait stéréotypé des variétés laurentiennes (Friesner 2010), tandis que les occlusives se prononcent en général sans assibilation en français acadien (Friesner 2010:36). S'appuyant sur la prononciation de douze

mots dans l'*Atlas linguistique de l'est du Canada* (Dulong et Bergeron 1980), Friesner relève des taux catégoriques d'assibilation dans la plupart du sud du Québec et des taux variables d'assibilation dans le nord-est et dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard (cf. Figure 4, Friesner 2010:38). Ce résultat soutient les résultats d'autres études qui ont remarqué que l'assibilation se trouve en français acadien du Nouveau-Brunswick (McKillop et Cichocki 1989) ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard (King et Ryan 1988). De plus, Cichocki et Perreault (2014) montrent que l'assibilation est en croissance dans les variétés acadiennes du Nouveau-Brunswick. Dans l'ensemble, ces résultats remettent en question le fait que «presque tout le monde soit d'accord sur le fait que ce phénomène n'existe pas chez les Acadiens» (Friesner 2010:36). Ces résultats soulèvent plusieurs questions quant à la distribution de l'assibilation en variétés de français parlé au Canada : est-ce que l'assibilation dans les variétés acadiennes est due au contact avec les variétés laurentiennes? Est-ce que l'assibilation dans les variétés acadiennes s'est produit indépendamment des variétés laurentiennes (c.-à-d. un changement interne)? Si l'assibilation se diffuse actuellement en Acadie, est-ce que ce trait va demeurer un trait stéréotypé du français laurentien? Est-ce que le système de contraintes qui opèrent sur la variation en français acadien est le même que dans les variétés laurentiennes? L'approche comparative, surtout entre les familles de variétés de français, permettra de répondre à ces questions.

Pour ce qui est de l'autre trait, le «[ʃ] saintongais», nommé d'après son origine dans l'ancienne province de la Saintonge en France, est souvent associé aux variétés acadiennes. Dans les variétés de français néo-écossais, Flikeid et Richard (1993:139) remarquent que le [ʃ] saintongais se trouve à la Baie Sainte-Marie, communauté du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à Rivière-Bourgeois, située à proximité de l'Isle Madame. Bien que ce trait soit absent des variétés acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard (King 2000), Lucci (1972) remarque qu'il se trouve à Moncton et King (2000) mentionne que ce phénomène se trouve dans le français acadien de Terre-Neuve. En dépit du fait que c'est un trait qu'on retrouve surtout dans les variétés acadiennes, il se trouve également dans certaines variétés laurentiennes. Par exemple, le français laurentien de la région de Beauce fait montre du [ʃ] saintongais (Chidaine 1967), ce qui pourrait être dû au fait qu'une population acadienne s'est installée dans cette région du Québec. Par contre, le [ʃ] saintongais apparaît également dans le français de Bonnyville en Alberta (Rochet 1993). Tout comme on l'a vu pour l'assibilation des occlusives, on peut se poser des questions en ce qui concerne la diffusion du [ʃ] saintongais : est-ce que le système de contraintes qui influencent le [ʃ] saintongais en français laurentien le même qu'en français acadien? Peut-on expliquer, du point de vue diachronique, pourquoi ces traits se retrouvent dans différentes variétés de français laurentien? Qu'est-ce que la comparaison entre les variétés suggère du point de vue de l'origine de ces variétés? L'approche comparative entre les familles nous permettrait de déterminer si ce sont

véritablement les mêmes systèmes linguistiques et si la répartition de traits est due au contact entre variétés.

3. LES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES LIÉS À LA COMPARAISON

Afin de comparer différentes variétés de français laurentien, les auteurs ont dû se servir de différents corpus. Les différences entre les corpus posent plusieurs problèmes quant à la comparabilité des données. En voici quelques-uns:

- Les corpus ont été recueillis à différentes époques. Par exemple, certains corpus ont été recueillis dans les années 1970 (le corpus de Welland en 1975 et le corpus de Bonnyville en 1976), d'autres dans les années 1980 (le corpus de Saint-Laurent en 1987) et encore d'autres dans les années 1990 (le corpus de Saint-Boniface entre 1995 et 1997). Évidemment, ce genre d'intervalle peut être utile dans le cadre d'une étude en temps réel, mais ce n'est pas le but de la présente étude. Par conséquent, il faut tenir compte du fait qu'un changement des contraintes linguistiques ou extralinguistiques aurait pu se produire pendant les vingt années qui séparent les corpus.
- La répartition des locuteurs selon certains facteurs sociaux dans un corpus ne représente pas toujours la communauté. À titre d'exemple, les auteurs (p. 131) identifient le fait que «trois des quatre échantillons de locuteurs ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population où ils ont été prélevés. Ainsi, les deux échantillons de Welland et Bonnyville ne reflètent pas la prédominance des locuteurs des couches sociales basses dans ces deux communautés.» Pour tenir compte de ce fait, ils remarquent que «ces deux échantillons sous-estiment la fréquence de la variante populaire *rien que* et surestiment celle de la variante standard *seulement*» (p. 30). En dépit du fait que les corpus ne reflètent pas la distribution des locuteurs dans la communauté selon divers facteurs sociaux, il est possible de comparer tout en tenant compte de ces différences lorsqu'on analyse les résultats, ce que les auteurs ont fait lorsqu'ils se sont rendu compte qu'il y avait une fréquence assez élevée de la variante *ne ... que* à Saint-Boniface. Pour expliquer ce résultat, ils suggèrent que ceci «reflète la surreprésentation des locuteurs hautement éduqués dans ce corpus» (p. 141).
- Dans certains cas, l'enquêteur était membre de la communauté, tandis que dans d'autres cas, l'enquêteur provenait de l'extérieur de la communauté. Par exemple, les entrevues du corpus de Saint-Boniface ont été recueillies par une intervieweuse originaire de la France, tandis que les entrevues du corpus de Saint-Laurent ont été recueillies par un membre de la communauté. Conséquemment, le statut de l'intervieweur (membre de la communauté ou non) pourrait influencer les données. Dans son étude sur les emprunts et les alternances de code en français acadien de la Nouvelle-Écosse, Flikeid (1989) a montré que lorsqu'elle était l'intervieweuse, les entrevues avaient moins de mots d'origine anglaise que si l'intervieweuse était membre de la communauté. Ainsi, le fait que l'intervieweuse du corpus de Saint-Boniface est locutrice d'une variété de français différente de celle de la communauté pourrait influencer les résultats. À titre d'exemple, la

variante *ne . . . que*, que les auteurs (p. 141) décrivent comme une forme «hyper-norme» en français laurentien, est plus fréquente dans le corpus de Saint-Boniface que dans les autres corpus. Ils expliquent ce taux élevé de *ne . . . que* par la surreprésentation des locuteurs éduqués dans leur échantillon, tel que mentionné ci-dessus. Évidemment, cette surreprésentation explique en partie le taux élevé de *ne . . . que*, mais il se pourrait également que ces locuteurs éduqués aient des taux plus bas de cette variante si l'intervieweuse était locutrice de la même variété de français (c.-à-d. le français de Saint-Boniface) et non pas une locutrice d'une variété de français hexagonal.

En dépit du fait qu'il y a plusieurs problèmes méthodologiques qui se posent lorsqu'on veut comparer des données à partir de différents corpus, il est tout à fait possible de comparer si l'on tient compte de ces différences. Dans le cadre de leur étude, les auteurs sont bien conscients des problèmes liés à ce genre de comparaison et ils se sont servis de ces différences pour expliquer certains résultats. De plus, l'approche variationniste permet en grande partie de contourner le problème de différents corpus afin de comparer les systèmes de contraintes qui opèrent sur la variable.

4. CONCLUSION

La présente étude de Mougeon, Hallion, Bigot et Papen démontre que bien qu'il y ait certains problèmes lorsqu'on compare entre variétés à partir de différents corpus, il est tout à fait possible d'analyser différentes variétés selon une approche comparative. Bien que les auteurs aient choisi de se concentrer sur le français laurentien, il serait également intéressant d'élargir la comparaison à d'autres familles de français (par ex. les variétés acadiennes, les variétés louisianaises, etc.). L'ensemble des études qui se concentrent sur la comparaison à l'intérieur des familles ainsi qu'entre les familles nous permet de mieux saisir la palette de diversité du français. Somme toute, cette étude apporte un éclairage sur la diversité des variétés de français parlé dans l'Ouest canadien ainsi que la palette de diversité à l'intérieur de la famille des variétés laurentiennes.

Adresse pour correspondance:

Département de Linguistique

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, Succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) H3C 3P8, Canada

e-mail: comeau.philip@uqam.ca

RÉFÉRENCES

- Chidaine, J. G. (1967). Ch et J en saintonguais et en français canadien. In: Gendron, J.-D. and G. Straka (dir.), *Études de linguistique franco-canadienne*. Paris: Les Presses de l'Université Laval, pp. 143–151.

- Cichocki, W. and Perreault, Y. (2014). L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ en français parlé au Nouveau-Brunswick : nouveau regard sur la question. Communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Université de Moncton.
- Dulong, G. and Bergeron, G. (1980). *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : Atlas Linguistique de l'Est du Canada*. 10 volumes. Québec: Office de la langue française.
- Flikeid, K. (1989). 'Moitié anglais, moitié français'? Emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8.2: 177–227.
- Flikeid, K. and Richard, G. (1993). La Baie Sainte-Marie et l'Île Madame (Nouvelle-Écosse): comparaison phonétique entre deux variétés acadiennes. *Francophonies d'Amérique*, 3: 129–146.
- Friesner, M. (2010). Une prononciation «tsipéquement» québécoise? La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 55.1: 27–53.
- Gadet, F. (2011). La palette variationnelle des français. In : Martineau, F. and T. Nadasdi (dir.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mougeon*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, pp. 117–148.
- Hallion Bres, S. (2006). Similarités morphosyntaxiques des parlers de l'Ouest canadien. In: Papien, R. and G. Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord : évolution, innovation et description*, numéro thématique de la *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 9.2: 111–131.
- King, R. (2000). *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing: A Prince Edward Island French Case Study*. Philadelphia: John Benjamins.
- King, R. (2013). *Acadian French in Time and Space: A Study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*. Durham: Duke University Press.
- King, R. and Ryan, R. (1988). La phonologie des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. In: Mougeon, R. and É. Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, pp. 245–259.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Édition de Minuit.
- Lucci, V. (1972). *Phonologie de l'acadien : parler de la région de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada*. Montréal: Didier.
- Martineau, F. (2005). Perspective sur le changement linguistique : aux sources du français canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 50.1–4: 173–213.
- McKillop, A. and Cichocki, W. (1989). Affrication dans le parler «brayon» du Nouveau-Brunswick. In: Ducos, G. and C. Phipponneau (dir.), *Actes du 15e Colloque international de linguistique fonctionnelle*. Moncton: Université de Moncton, pp. 229–235.
- Mougeon, R. and Beniak, É. (dir.) (1988). *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Papien, R. A. (2004). La diversité des parlers français de l'Ouest canadien : mythe ou réalité? *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 16.1–2: 13–52.
- Papien, R. A. and Bigot, D. (2010). *Sontaient, ontvaient et fontsaient* en français mitchif : variation et systématisme. In: LeBlanc, C., Martineau, F. and Y. Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, pp. 201–225.

- Papen, R. A. and Hallion Bres, S. (dir.) (2014). *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Rochet, B. (1993). Le français parlé en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, 3:5–24.
- Walker, D. C. (2005). Le français dans l'Ouest canadien. In : Valdman, A., Auger, J. and D. Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord: État présent*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, pp. 187–205.